

Conseil Syndical du 21 mars 2023

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Didier CHATELLIER, Jack NIOCHE, Sébastien FOURAGE, Jean Claude BENNERY, Françoise ABSOLU, Philippe BALIN, Fernand GOURLOT, Guy TOUCHARD, Raphaël RAMETTE, Jean Paul IMBAULT, Stéphanie RAMETTE, Michel KLINGEMANN, Jérôme RICOU.

Absents excusés : Michel LECLERCQ (pouvoir à Raphaël RAMETTE), Gérard DENIS, Fernand GOURLOT.

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT et Sylvain PINAULT (permanents de l'ASRL)

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18 : 30 et rajoute à l'ordre du jour un point sur le dossier de curage à la confluence du Dhuy.

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 7 février 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Préparation de l'assemblée générale 2023

L'assemblée générale aura lieu le mardi 18 avril 2023 à l'Alliage, c'est une année sans élection. Après la présentation de la SSL en 2022, Bernard Leleu présentera un diaporama sur la biodiversité du Loiret, cet écosystème unique entre Loire et Sologne.

Plusieurs syndics regrettent que la date choisie soit pendant les vacances scolaires et souhaitent que cela ne soit plus le cas pour les années futures.

Etiage 2023

Hugo Lepetit présente une projection sur l'étiage 2023 à partir des données hivernales collectées par l'ASRL (document en annexe). Cette présentation ne reprend pas les ouvertures des vannes de décharge qui ont été effectives avant les ouvertures des vannes de crue. Les déversoirs n'ont quant à eux pas été mis en eau. Malgré une pluviométrie très faible en février, les données à ce jour ne sont pas alarmantes pour la suite de l'année avec notamment un niveau en sortie d'hiver plus haut que les années précédentes. Cependant les informations complémentaires nous incitent à une vigilance pour l'été et l'automne 2023.

L'ASRL doit faire des efforts de communication externe afin de renforcer les connaissances des membres de la CLE sur le fonctionnement de la rivière et sur les actions de l'ASRL.

Curage des bancs de sables entre la confluence du Dhuy et le pont Cotelte

Dans le cadre du curage des bancs de sable, la ville d'Olivet propose la création d'une banquette au droit du « Tertre » propriété de Gérard Barbier. Cette banquette amène à un rétrécissement important de la rivière. Ce rétrécissement augmente le risque d'inondation et provoquera un ravinage sur la rive d'en face. L'ASRL s'oppose à ce projet de banquette. Jean-Paul IMBAULT déclare qu'il ne faut pas modifier la rivière qui présente beaucoup d'atouts notamment paysagers pour la partie sud de la métropole.

Ratodo

Le Ratodo a été loué contre caution aux syndics des Tacreniers depuis le 10 mars. Il sera ensuite mis à disposition des pêcheurs puis du club d'aviron sur le bassin de St Samson et Paul Forêt 2.

Réparation de la vanne de décharge du moulin de St Samson

La vanne de décharge Nord du moulin de St Samson a été détériorée fin octobre 2021, les deux crémaillères ont été tordues sans que l'on sache comment. Après une longue recherche pour trouver un prestataire, les crémaillères ont été démontées le 28 octobre 2022 puis des nouvelles ont été installées le 17 février 2023. Tous les travaux ont été réalisés avec l'aide de l'ASRL mais ils ont été effectués à la charge du meunier.

Jérôme RICOU et Jean-Claude BENNERY questionnent sur la position d'ouverture des vannes par rapports au transport sédimentaire. Il a été démontré que le bassin de St Samson s'est globalement désensasé entre 2006 et 2016. Durant cette période, les vannes de décharge du moulin étaient constamment ouvertes. Depuis l'application de la procédure de gestion des niveaux, une seule vanne est ouverte en permanence et l'autre est manipulée en fonction des événements (précipitations, débit du Dhuy, etc...). Il serait sans doute intéressant de pouvoir surveiller l'évolution du désensasement.

Pour l'ASRL, la priorité reste de traiter le problème par l'amont, c'est-à-dire l'origine des sédiments, le Dhuy.

Point financier

Hugo Lepetit présente le compte administratif 2022 ainsi que l'affectation de résultat pour le budget supplémentaire 2023 (document en annexe).

Le compte administratif ainsi que l'affectation de résultat sont acceptés à l'unanimité des présents et représentés.

Question diverses

- **Traçage** : Deux traçages financés par l'ASRL vont être réalisés en partenariat avec le CETRAHE entre la carrière Mauger et le Bouillon. L'un doit être effectué en étiage et l'autre en période de hautes eaux afin de comparer les deux résultats. Le but est de mesurer le temps de trajet et la quantité d'eau s'infiltrant au bouillon par rapport à ce qui est restitué au Parc Floral.
- **Natur'Adapt** : Claude LANCRENON relance sa proposition de réaliser une réflexion Natur'Adapt, Jérôme RICOU et Raphaël RAMETTE se proposent d'y participer.
- **Forum des associations** : L'ASRL participera au forum des associations de la ville d'Olivet qui aura lieu le samedi 9 septembre à l'Alliage.
- **Régate ACOO** : Le club d'aviron organise une régates sur les bassins St Samson et Paul Foret 2 le dimanche 26 mars.
- **Inauguration Pont Cotelle** : L'ASRL souhaite organiser en partenariat avec l'ACOO et le Comité Départemental de Canoë Kayak une manifestation sur l'eau lors de l'inauguration du pont Cotelle.

Claude LANCRENON clôture la séance à 20h30.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 06 11 38 28 81
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 03/03/2023

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCAATION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 21 mars 2023 à 18 : 30**

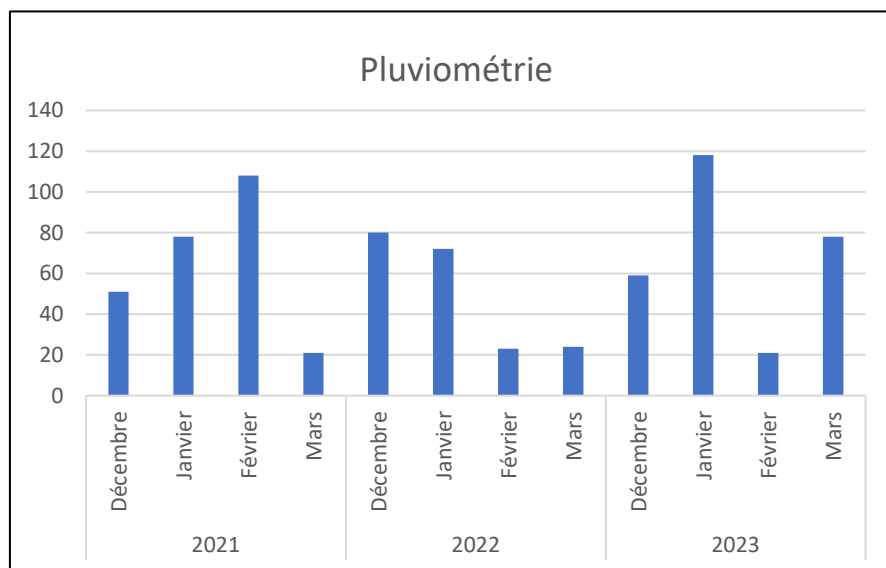
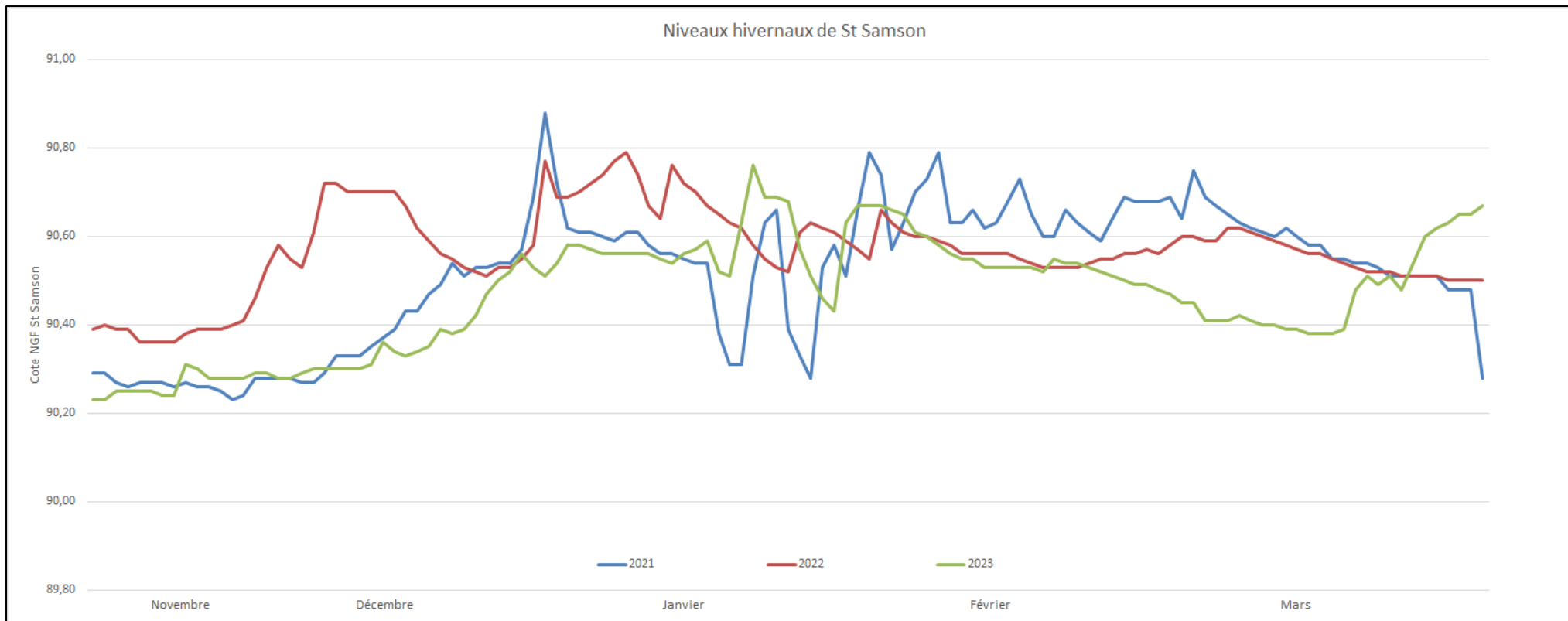
En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 07 février 2023**
- **Préparation de l'assemblée générale 2023**
- **Etiage 2023**
- **Ratodo**
- **Réparation de la vanne de St Samson**
- **Point financier**
- **Questions diverses**

Le président,
Claude LANCRENON



Rappel 2020 : Opération d'ouverture hivernale des vannes de crues

Ouverture des vannes de crue :

- 2021** : 1^{ère} ouverture entre le 29 décembre 2020 et le 25 janvier 2021 (28 jours)
- 2^{ème} ouverture entre le 28 janvier 2021 et le 22 février 2021 (26 jours)
- 3^{ème} ouverture entre le 19 mars 2021 et le 24 mars 2021 (6 jours)
- 2022** : 1 ouverture continue entre le 6 décembre 2021 et le 26 janvier 2022 (52 jours)
- 2023** : 1 ouverture entre le 16 janvier 2023 et le 23 janvier 2023 (8 jours)

Données du piézomètre : Plus de données depuis novembre 2022

Moyenne côte NGF sur les mois d'octobre : 2020 = 90.51 / 2021 = 90.76 / 2022 : 90.38

Compte administratif 2022

CA ASRL 2022	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	120 983,12€	138 296,04€	17 312,92€
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2021		117 000,36€	117 000,36€
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE 2021		24 752,63€	24 752,63€
RESULTAT CUMULE	120 983,12€	280 049,03€	159 065,91€

Pour rappel : Compte administratif 2021

CA ASRL 2021	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	102 436,33€	141 381,86€	38 945.53€
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2020		102 807,46€	102 807,46€
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2020			
RESULTAT CUMULE	102 436,33€	244 189,32€	141 752,99€

Projection affectation de résultat et Budget supplémentaire 2023

Résultat 2022 : 159 065,91€
- Fonctionnement : 133 267,76 € - Investissement : 25 798,15 €

Vos contacts
Votre interlocuteur EDF
RC Public
Région Centre
Direction Commerciale Régionale IDF
4 RUE FLOREAL
75289 PARIS
75289 PARIS CEDEX 17
Par internet
e-mail : edfcollectivites@edf.fr
www.edf.fr/collectivites
Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 81 83 17 (service gratuit - prix d'appel)
Urgences
Dépannage électricité Enedis
09 72 67 50 45 (service gratuit - prix d'appel)

Vos informations client
Vos références
Compte de facturation : 4574050674
Compte commercial : 1-189WC-1453
Votre contrat
Offre électricité : Contrat Sortie de Tarif
Nom du client
ASSE SYNDICALE RIVIERE DU LOIRET
Ligne de consommation
Référence achèvement : 0959840829741
236 ALLEE SAINTE CROIX
45160 OLIVET

781912 54195 4843
122 23
MAJHEL4P
FL0007027860028 CTR0201
ASSOCIATION SYNDICALE DE LA RIVIERE DU LOIRET
CST ASSOCIATION SYNDICALE DE LA RIVIERE
336 ALLEE SAINTE CROIX
45160 OLIVET

Facture du 08/03/2023
n° 10168179134

Montant Hors TVA	1 135,50 €
Montant TVA (payée sur les débits)	219,54 €
Facture TTC	1 355,04 €

Montant total à payer (TTC) : 1 355,04 €
à régler avant le 11/04/2023
Tout retard de paiement donnera lieu au versement d'intérêts moratoires et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dans les conditions réglementaires en vigueur.

Les prochaines dates
• Prochaine facture vers le 08/05/2023 (sauf réalisation intervenus entre temps)
• Prochain relevé vers le 07/04/2023

Vu, Vérifié, reconnu **BON A PAYER**
A Olivet, le **21 MAR 2023**
Le Président

Paiement par Virement
Le montant à payer s'élève à : 1 355,04 €
Nous vous remercions de votre règlement avant le : 11/04/2023
Paiement par virement sur le compte FR11 20041 00011 5151928020 11
Nous vous remercions de préciser sur votre virement le numéro de la facture.

- Facture EDF du 8 mars 2023 : 1 355,04 € pour deux mois
- Augmentation depuis le 1^{er} janvier du prix du kWh : 13,842cts > 39,916cts
- Soit une augmentation de 188%
- Demande de mise en place du bouclier électricité
- Budget annuel passerait de 2 600€ à 4 900€ soit 3,4% du budget primitif

Autres dépenses à prévoir :

- Achat d'une nouvelle tronçonneuse
 - Remplacement de la Jonsered avec un guide de 45cm
 - Achat d'une Stihl avec un guide de 45cm pour environ 1 000€
- Réalisation de deux traçages entre la carrière Mauger et le Bouillon
 - Un traçage en hautes eaux, un autre à l'étiage
 - Réalisation par le CETRAHE : 1 155,84€